

SPECIALITE **Animateur**
MENTION **Loisirs tous publics**

06 novembre 2023 - 24 janvier 2025 / Formation BPJEPS

Cette formation en alternance prépare au **B.P.J.E.P.S** (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport). Ce diplôme d'État de niveau IV confère au professionnel des compétences permettant de : concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation dans une démarche partenariale et dans un souci de développement local.

NB : *Chaque bloc de compétences (UC) peut être obtenu séparément.*

Public :

Ce cycle de formation concerne les salariés qui travaillent auprès des publics enfance – jeunesse, dans une démarche d'accompagnement des initiatives enfance - jeunesse :

- Sur un territoire, du quartier à l'intercommunalité,
- Dans les domaines socio-éducatif, de l'insertion, culturel, sportif, loisirs...
- Engagés dans le développement des projets enfance - jeunesse.

Statut des stagiaires :

- Salariés en cours d'emploi,
- Salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation.
- Autres statuts sous réserve de faisabilité

Contenus :

- *Module 1* : Découverte de l'environnement professionnel de l'animation et méthodologie de projet
- *Module 2* : Organisation d'une action d'animation dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet
- *Module 3* : Mise en œuvre d'une action éducative de direction en ACM
- *Module 4* : Évaluation des démarches professionnelles engagées (des missions de direction, du projet d'animation professionnelle, des compétences acquises durant la formation)

Certifications :

- UC 1* : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
 - UC 2* : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
 - UC 3* : Conduire une action d'animation dans le champ du loisir tous publics et de direction d'accueil de mineurs
 - UC 4* : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'éducation populaire
- NB :** *le BAFD + 28 j de direction ACM octroie l'UC 3, le CPJEPS octroie l'UC 4.*

Intervenants :

- Un référent principal sur l'ensemble de la formation,
- Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter,
- Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain.

Notes :

Accessibilité des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap :
Nos parcours sont individualisés et adaptés à chacun. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Modalités des sélections :

Un entretien oral de 30 min + une production écrite d'1h30 environ

Dates

Formation
Du 06 novembre 2023 au 24
janvier 2025

Durée de la formation

623 heures en centre
A minima 1100 heures en
entreprise
-Principe de l'alternance-

Horaires en centre

9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Lieu de formation

CAMPUS LEO LAGRANGE
33 avenue du Docteur G.Levy
Bât. 29 -2
69200 VENISSIEUX
04 78 78 01 70
Mail : [contact@campus-
leolagrange.org](mailto:contact@campus-leolagrange.org)

Prix pour la formation complète

7 226,80 Euros TTC
(Coût horaire : 11,60 euros)
Pour les parcours partiels,
Coût horaire : 12 € TTC

Frais de dossier : 50 euros

Réunions d'information :

Mardi 13/06/23 – 10h
Mercredi 28/06/23 – 10h
Jeudi 06/07/23 – 10h
Jeudi 31/08/23 – 10h
Mercredi 06/09/23 – 10h

Clôture des inscriptions :

Mercredi 20 septembre 2023

Sélection des candidats :

Mardi 26 septembre 2023

Calendrier des modules de regroupements en centre de formation

Dates	Nb d'heures	Contenus
06/11 au 10/11/23 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Positionnement + Module 1
04/12 au 08/12/23 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 1
18/12 au 22/12/23 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 1
08/01 au 12/01/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 1
22/01 au 26/01/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 1
05/02 au 09/02/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2
04/03 au 08/03/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2
18/03 au 22/03/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2
08/04 au 12/04/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2/3
13/05 au 17/05/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2/3
27/05 au 31/05/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2/3
10/06 au 14/06/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 2/3
24/06 au 28/06/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 3
26/08 au 30/08/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 3
09/09 au 13/09/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 3/4
23/09 au 27/09/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
07/10 au 11/10/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
04/11 au 08/11/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
18/11 au 21/11/24 (hors mercredi)	3 jours soit 21h	Module 4
05/12 au 06/12/24	2 jours soit 14h	Module 4
16/12 au 20/12/24 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
06/01 au 10/01/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
20/01 au 24/01/25 (hors mercredi)	4 jours soit 28h	Module 4
TOTAL	89 JOURS - 623 HEURES	